

Rencontre de citoyens

Révision de la politique familiale-aînés

JACINTHE LALIBERTÉ

Dans le cadre de la révision des Politiques familiale-aînés, un groupe de citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs, particulièrement composé d'aînés, se sont réunis le 24 octobre au Centre communautaire.

Un peu d'histoire permettra de contextualiser cette révision des politiques. En 2010, la MRC des Pays-d'en-Haut a élaboré sa Politique de la famille et en 2015, celle des aînés. Ce fut un travail de collaboration entre les dix municipalités constituantes, et cela, grâce principalement à une contribution financière du ministère de la Famille et des Aînés.

La principale ligne directrice du plan d'action de la Politique de la famille visait leurs besoins afin de reconnaître leur contribution essentielle à la communauté. Quant à la Politique des aînés, ce plan d'action, mis en œuvre dans le cadre d'une démarche MADA (Municipalité amie des aînés), permet de préciser l'importance de donner un milieu de vie aux aînés qui assurera leur épa-

nouissement en fonction de leurs capacités.

Il est d'importance, avant tout, de définir ce qu'est une MADA afin de comprendre tous les rouages associés à l'élaboration de telles politiques. Celle-ci est une municipalité ou une MRC qui met, notamment, un frein à l'âgisme et favorise la participation des aînés aux différentes instances dont la préoccupation première est la qualité de vie (Famille Québec).

Revenons, maintenant, au but premier de cette rencontre du 24 octobre, la mise à jour des plans d'action 2015. Encore une fois, la MADA est à l'origine de ce processus. M^{me} Stéphanie Léveillé, chargée de projet politique familiale-aînés de la MRC, sera la responsable du dossier et offrira, tout au long de la

démarche, un accompagnement selon les besoins. La MADA, cette fois, a élargi son action à la famille ce qui assurera une démarche complète.

Cette révision s'échelonne du mois d'août 2018 au mois de décembre 2019. On y retrouvera les étapes suivantes : la mise sur pied de comités de travail, la rétrospective des politiques afin d'entériner ou de redéfinir les objectifs selon l'état actuel de la situation, les consultations locales, la rédaction des plans d'action et, finalement, leur suivi respectif dont la responsabilité incombera aux municipalités.

M^{me} Catherine Hamé-Mulcair et M. Normand Lamarche, conseillers municipaux, seront responsables de

chacun de ces dossiers. La première siégera sur le comité de la famille et le second sur celui des aînés. D'ailleurs, ce dernier, présent à cette première rencontre, mentionna que le Conseil municipal avait déjà déposé une demande de subvention pour la mise à jour, ce qui permettra de soutenir les comités lors de chacune des grandes phases du projet.

À la fin de la soirée, ils arrivèrent au constat suivant : plus de 60% des actions du plan d'action MADA-Sainte-Anne-des-Lacs, Politique des aînés, avaient été réalisées. Il restera à se pencher sur certaines thématiques pour finaliser la révision de ce plan.

Par contre, il n'en va pas de même pour la révision de la Politique de la famille puisqu'il n'y avait aucun représentant pour ce comité à cette première rencontre. « Il faudra être créatif pour rejoindre les familles qui sont sollicitées par les aléas de la vie quotidienne », de conclure M^{me} Léveillé. D'autres rencontres sont, de toute façon, à prévoir.

En conclusion, la chargée de projet précisa qu'il fallait, avant tout, travailler localement pour arriver à harmoniser les plans d'action de tout un chacun dans le but de générer une seule et unique Politique globale de la MRC.



C'est au centre communautaire que le groupe de citoyens se sont réunis afin de discuter de la Politique familiale-aînés

Photo : Jacinthe Laliberté

ABVLACS

Honneur aux chefs de lac

JEANNIE KAVANAGH – JACINTHE LALIBERTÉ

Chaque année, l'ABVLACS, l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs, souligne le travail des chefs de lac. Elle a réuni, le 27 octobre, à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs, un grand nombre des seize chefs de lacs lors d'un déjeuner-causerie.

L'ABVLACS est le seul organisme au Québec qui participe au programme du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) en y inscrivant un nombre aussi important de lacs, soit 18 lacs. Pour ce faire, la présence de 16 chefs de lac est indéniablement primordiale surtout lorsque la santé des lacs est mise en cause.

Il faut revenir à la crise des cyanobactéries de 2007 pour leur entrée en action dans le programme du RSVL. Un travail qui est loin d'être ingrat car, procéder aux tests d'eau et aux mesures de transparence est une des stratégies permettant de reconnaître les signes de dégradation de la qualité de l'eau.

On pense, à tort, que le rôle d'un chef de lac est dévolu aux riverains.

Légende urbaine, dira-t-on, car la qualité de l'eau des lacs, des milieux humides et de tout autre plan d'eau concerne tous les citoyens. D'ailleurs, aucune spécialisation n'est requise et le travail, non seulement, n'exige que peu de temps, mais il se fait dans un cadre des plus enchanteurs, un lac.

Principaux projets de 2018

Programme RSVL – Comme plusieurs lacs n'avaient pu, au cours des cinq dernières années, bénéficier du programme RSVL, le conseil d'administration a pris la décision d'y inscrire, cette année, les dix-neuf lacs de

la municipalité. La principale tâche fut de trouver des bénévoles. La relève demeure une préoccupation constante.

Herbiers aquatiques

M^{me} Josiane Dion, embauchée dans le cadre du projet agente de liaison, a eu comme mandat d'inventorier l'herbier aquatique de chacun des lacs ainsi que de détecter la présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes, notamment le myriophylle à épi qui est à nos portes, puisqu'il est déjà présent dans plus de 40 lacs des Laurentides. Pour obtenir les informations concernant ces herbiers

aquatiques, vous pouvez vous référer au site de l'ABVLACS (abvlacs.org).

Des nouveautés pour 2019

De nouveaux projets sont, déjà, consignés à l'agenda 2019. Toujours dans un but de prévention, il devenait essentiel de déterminer la fréquence à laquelle les lacs devaient être inscrits au programme du RSVL. Or, un calendrier « tests d'eau » a été élaboré par des experts. La nouveauté! Il s'échelonne sur plusieurs années.

La mise en œuvre des projets déjà élaborés et ceux à venir dépend du

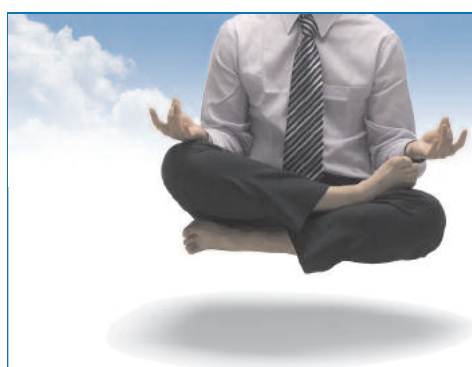
partenariat avec la Municipalité ainsi que de la collaboration avec certains organismes tels le CRE Laurentides (Comité régional environnemental des Laurentides), un organisme dont la mission est de protéger et de valoriser l'environnement.

L'ABVLACS, organisme communautaire unique en son genre, est actif tout au cours de l'année. Vous pourrez connaître en détail le bilan des activités de l'année 2018 et les nouveaux projets pour l'année 2019 lors de l'AGA qui aura lieu le 1^{er} juin prochain



Déjeuner causerie regroupant les chefs de lac et les amis d'ABVLACS

Photo : Jacinthe Laliberté



Restez zen!

Avec notre service de **livraison automatique** de mazout.
petrolepage.com - 450 224-2941

